Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 056-215602442-20260210-DELIB_FEV26_04-DE

COMMUNE DE SERENT

MORBIHAN

Tél. : 02 97 75 93 57

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 10 février, le Conseil Municipal de la Commune de Sérent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Rozenn Guégan.
Date de la Convocation : le 04 février 2026

PRESENTS : GUEGAN Rozenn, OLIVIER Céline, FABLET Jérôme, MARY Thierry, BEUNEL Yoann, DAVID Jean-Eudes, GUILLOT Marie-Emmanuelle, MONNIER Gaël, MAUGAN Daniel, Guillochon Denis, SABLE Virginie, OBLIN Lionel, RENAUD Olivier, GUYOT Tony, EVRAERT Alexis, LE ROCH Cindy

ABSENTS DONNANT POUVOIR :
M. Guyot donnant pouvoir à T. Guyot
S. Proust donnant pouvoir à C. Le Roch
L. Le Guen donnant pouvoir à C. Olivier
ABSENTS: A. Moisan, F. Blanchard, C. Marquenie, E. Le Breton

Membres en exercice : 23
Membres présents : 16
Membres absents : 7
Procurations : 3
Votants : 19

M. A. Evraert a été élu secrétaire de séance

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal est invité à se prononcer sur les subventions aux associations. En conséquence Mme Olivier fait part de la situation des associations tant d'un point de vue effectif que financier et fait part de leurs souhaits.

Vu l'avis de la commission finances,
Sur proposition de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité
(N'ont pas pris part au vote pour les associations dont ils sont membres du bureau :

M Maugan pour la pêche et le don du sang, M. Denis pour la pétanque et le football, M. Monnier pour Foulée VVT, M. Evraert pour PLUM FM)

Le Conseil Municipal **décide :**

- **D'allouer les subventions aux associations conformément aux tableaux ci-dessous :**

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 056-215602442-20260210-DELIB_FEV26_04-DE

Nom de l'Association	Subventions 2026
Sérentaise Basket	1 250,00 €
Sérentaises foulées VTT	1 700,00 €
Sérentaise Football	3 000,00 €
Judo club de Sérent	1 500,00 €
Rugby Club	4 000,00 €
Gym Tonic	300,00 €
AS pétanque	400,00 €
Badminton club	300,00 €
L'as des aces	150,00 €
A l'Oust de la cible	100,00 €
Amicale Laïque	750,00 €
A.P.E.L.	750,00 €
Club "les tilleuls"	350,00 €
Amicale du Personnel	1 300,00 €
Passeurs images et de sons	2 500,00 €
Les égos cintrés	600,00 €
La Cariqhelle	1000,00 €
Chasse St Hubert	1 000,00 €
Sérent Chantez	200,00 €
Amicale des pêcheurs	500,00 €
Pirouet'Jazz	750,00 +185 € : 935 €
Gymnas'kids	600,00 €
Plum FM	500,00 + 500,00 : 1000 €
La Dame Blanche	400,00 €
Alma Vitae	200,00 €
AFN	300,00 €

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 056-215602442-20260210-DELIB_FEV26_04-DE

Associations non Sérentaise	Subventions 2026
Les chiens guides d'aveugles	100,00 €
Association donneurs de sang (Malestroit)	100,00€
Téléthon	100,00 €
Les restaurants du cœur	100,00 €
Banque alimentaire du Morbihan	100,00 €
ADAPEI (papillons blancs)	100,00 €
Société cycliste Malestroit	100,00 €
Echange Partage et deuil	100,00 €
Eveil à la musique	100,00 €
Amis musée résistance Bretagne	100,00 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En Mairie le 11 février 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

